



Les membres du CONSEIL MUNICIPAL de MEYNES sont convoqués en séance ordinaire

LE JEUDI 5 FEVRIER 2026
à 19 heures

en salle du Conseil Municipal de la mairie
(art. L-2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

RELEVE DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

01. CHANGEMENT DEFINITIF DU LIEU DE REUNION DES CONSEILS MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE MEYNES
02. MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIEGE DU PETR UZEGE PONT DU GARD
03. RECRUTEMENT DE DEUX CONTRACTUELS SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS A TEMPS ET NON COMPLET - PISCINE SAISON 2026
04. CREATION DE POSTE A TEMPS NON COMPLET
05. CREATION DE POSTE A TEMPS COMPLET

Fait à Meynes, le 30 janvier 2026

Fabrice BOURJINIER

ORDRE DU JOUR NOTIFIE AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX, AFFICHE EN MAIRIE ET PUBLIE CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 2121-7 DU CGCT CE JOUR